

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mercredi 29 septembre 2020

au siège de l'association

Membres présents :

POPULIN Pietro, POPULIN Monique, MARILLIER Emmanuelle, GALIMARD Claude, STEPHANN Ghislaine, BRISSAUD Francine.

Ordre du jour

- 1) montant des cotisations pour la saison 2020/2021.
- 2) répartition des responsabilités au sein du bureau.
- 3) organisation de l'assemblée générale du 10 octobre 2020.
- 4) questions diverses.

1) Montant des cotisations pour la saison du 1/10 /2020 au 30 /09/ 2021.

Sur proposition de monsieur le président, le conseil d'administration à l'unanimité reconduit les tarifs des cotisations :

adhérents participants : 10 €

adhérents membres utilisateurs : 5€

2) Responsabilités au sein du bureau.

L'élection des membres du conseil d'administration ayant eu lieu en 2019 est valable pour trois ans. Sur proposition de monsieur le président, acceptée à l'unanimité, les responsabilités au sein du bureau sont :

président : Pietro POPULIN

trésorière : Monique POPULIN

secrétaire: Emmanuelle MARILLIER

secrétaire adjointe : Francine BRISSAUD

membres du CA : Claude GALIMARD et Ghislaine STEPHANN

3) Organisation de l'assemblée générale du samedi 10 octobre 2020

Pour permettre à l'AG de se dérouler dans des conditions respectant les consignes de sécurité sanitaires liées au Covid, il est décidé à l'unanimité que :

- seules 25 personnes pourront être présentes (au lieu de 50)
- un café sera proposé à l'arrivée des participants (utilisation de vaisselle à usage unique)
- du gel hydroalcoolique et des masques seront à disposition.
- le traditionnel repas est annulé.

4) Informations diverses

- création d'un compte PRO nécessaire pour la déclaration des impôts sur les sociétés.
- création d'un compte internet nécessaire pour les démarches administratives.
- adaptation liée au Covid lors des distributions. Deux barnums seront achetés et installés pour permettre une circulation à sens unique tout en permettant aux personnes d'être à l'abri de la pluie et du froid. Le port du masque est obligatoire.

Le conseil d'administration s'est réuni de 10h à 11h30, en présence de tous les membres du bureau. Toutes les décisions ont été prise à l'unanimité.

La secrétaire de séance : Francine Brissaud

Convocation à l'ASSEMBLEE GENERALE statutaire annuelle

de DIRECTISSIMO88

A la salle des fêtes de Jussarupt le samedi 10 octobre 2020

De 9 H 30 à 12 H 00

Notre Assemblée Générale pourra se tenir dans ces circonstances exceptionnelles, mais avec des restrictions. (Sauf si interdiction d'ici là)

Avec l'application des règles de sécurité, il n'est possible qu'à la moitié des 50 adhérents participants d'accéder à la salle : elle fait 100 m² et il faut 4 m² par personne.

Seules 25 personnes pourront entrer et seront assises à plus d'un mètre l'une de l'autre.

Et nous ne pourrons pas vous offrir le repas traditionnel clôturant cette réunion...

On propose la participation :

- des 6 membres du bureau et du conseil d'administration,
- d'un représentant de chacune des autres associations
- d'un membre par foyer d' «adhérent participant» jusqu'à atteindre les 25 participants...

ORDRE du jour :

- 1) Rapport d'activité par le président Pietro POPULIN
- 2) Rapport financier par la trésorière Monique POPULIN
- 3) Questions diverses, propositions...

Les dirigeants ayant été élus l'année dernière pour 3 ans, il n'y a donc pas d'élection cette année.

Rappel : Les adhérents ne pouvant participer, donnent automatiquement leur pouvoir ; à moins d'exprimer leur refus de le donner.

Avec tous nos regrets de ne pouvoir se retrouver tous, dans une ambiance fraternelle et conviviale...partie remise...

Cordialement

Jussarupt le 9 septembre 2020

Le président : Pietro POPULIN

La secrétaire : Emmanuelle MARILLIER